



Saisie d'un véhicule par huissier?

Par **anthony123456**, le **23/07/2015** à **16:49**

Bonjour,

Je suis séparé depuis quelques temps de mon ex-conjointe (aucun régime de type mariage/concubinage, pacs, etc...). Nous avons un bien immobilier ensemble pour lequel je continu de payer ma part du crédit mais elle, ne remplit pas cette condition!!!

Ma question venant est:

à terme est ce qu'un jour je peux avoir une saisie de mes biens personnels? Et particulièrement une voiture que j'ai acheté en co-propriété avec ma mère??

Merci par avance pour votre mobilisation et vos réponses

Dans l'attente de lire vos réponses

Cordialement,

Anthony123456